

## Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

### APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL DNCMP/ ..0.3... / F /2023-2024 POUR LA FOURNITURE DE CENT VINGT MILLE (120.000) KILOGRAMMES DE SEMENCES DE MAÏS HYBRIDE

Date d'invitation aux soumissionnaires : le ..17.../...7... /2023

Date d'ouverture : le ..06... /...08.../2023

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture de cent vingt mille (120.000) kilogrammes de semences de maïs hybride pour la saison agricole A 2024.

#### 1.Objet.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture **et** la livraison de 120.000 kilogrammes de semences de maïs hybride, variétés PAN53, BAZOOKA, WANNAK, PAN691, Longe 7 H.

#### 2.Financement.

Le Marché est financé à 100% par le Gouvernement du Burundi, Budget Général de l'Etat (2023—2024)

#### 3.Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

#### 4.Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

#### 5.Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté de lundi à jeudi de 7 heure 30 minutes à 15 heure 30 minutes et vendredi de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après :

Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux, sis à Gitega, avenue du Triomphe n°29.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 F bu) non remboursables, versés sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

#### **6. Qualification des candidats**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

#### **7. Critères d'évaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer les offres conformes les mieux distantes.

#### **8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.**

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat du Cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Sis au quartier Musinzira, Building Dudit Ministère, au plus tard le **06. /...05. /2023 à 10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture des semences de maïs hybride relatif au marché n°DNCMP/**03. /F/2023-2024, à n'ouvrir qu'en séance publique du 06. /...08. /2023** à 10 heures 30 minutes.

Les offres seront ouvertes le **06. /...08. /2023 à 10heures 30 minutes** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

#### **9. Délais de validité des offres.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

#### **10. Garantie de soumission**

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de :

- 8.775.000 francs burundais pour lot n°1;
- 9.225.000 francs burundais pour lot n°2;

### 11. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux lots ci-après :

- Lot n°1 : Fourniture de cinquante-huit mille cinq cent kilogrammes (58.500kg) de semences de maïs hybride (PAN 53, PAN 691, LONG 7H et WANAK à livrer aux hangars des BPEAE et dans les proportions suivants:

Province	Quantité (kg)	Variété
Karusi	4000	PAN53
Kayanza	4000	PAN53
Kirundo	4000	PAN53
Makamba	4000	PAN53
Muramvya	3000	PAN53
Gitega	4000	PAN53
Cankuzo	3000	PAN 53
Muyinga	4000	PAN53
Ngozi	4000	PAN53
Rumonge	3000	PAN53
Rutana	3500	PAN53
Bujumbura	3000	PAN53
Bujumbura	2000	WANAK
Cibitoke	3000	PAN53
Ruyigi	3000	PAN53
Bubanza	3000	PAN53
Mwaro	2000	PAN 691
Mwaro	2000	Longe 7 H
<b>Total</b>	<b>58500</b>	

- Lot n°2 : Fourniture de Soixante et un mille cinq kilogrammes (61.500 kg) de semences de maïs hybride à livrer hangars des BPEAE et dans les proportions suivants:

Province	Quantité (kg)	Variété
Mwaro	4000	BAZOOKA
Cankuzo	4000	BAZOOKA
Muramvya	4000	BAZOOKA
Karusi	4000	BAZOOKA
Ngozi	4500	BAZOOKA
Cibitoke	4000	BAZOOKA
Ruyigi	4000	BAZOOKA
Rutana	4000	BAZOOKA



Makamba	4000	BAZOOKA
Muyinga	5000	BAZOOKA
Bujumbura	3500	BAZOOKA
Bubanza	4500	BAZOOKA
Kayanza	4000	BAZOOKA
Bururi	4000	BAZOOKA
Rumonge	4000	BAZOOKA
<b>Total</b>	<b>61500</b>	

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou tous les lots et le marché sera attribué aux soumissionnaires réguliers ayant présenté les offres administrativement et techniquement conformes et dont les offres financières sont évaluées moins disantes.

Fait à Gitega, le 11/07/2023

Le Ministre de l'Environnement,  
de l'Agriculture et de L'Elevage

